



snés
fsu

U.
F.S.U.

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

**Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour
défendre les CPGE et revaloriser notre métier**

CARRIÈRE ET ORS : POUSSER PLUS LOIN LES ACQUIS

La détermination du SNES-FSU a permis d'obtenir des avancées pour la carrière des professeurs de chaires supérieures et les obligations de service en CPGE : revalorisation indiciaire, rythme unique d'avancement, accès à la HEB au sein du corps, calcul favorable des ORS. Le SNES-FSU poursuit son action pour aller plus loin dans la revalorisation de la carrière des professeurs de Chaires Supérieures. C'est pourquoi le SNES-FSU revendique :

- la réduction à 3 ans du temps d'attente aux 5^e et 6^e échelons ;
- l'accès pour tous à la HEB en fin de carrière ;
- la prise en compte, pour le calcul des ORS, de l'effectif global pour les professeurs ayant plusieurs classes.

CPGE : IL FAUT OUVRIR PLUS DE CLASSES

Pour tenir compte de l'augmentation du nombre de bacheliers et favoriser l'accès aux CPGE des élèves issus des CSP les moins favorisées, le SNES-FSU revendique :

- un nouveau cycle d'ouvertures de classes, faute de quoi serait menacée la relative démocratisation amorcée ces dernières années ;
- un rééquilibrage territorial avec l'ouverture de classes préparatoires de proximité ;
- des dotations spécifiques pour accueillir les élèves plus fragiles.

REVOIR LA PROCÉDURE D'AFFECTATION DES ÉLÈVES

Parcoursup a mis en difficulté les équipes pédagogiques et a gravement fragilisé certaines classes. Pour le SNES-FSU, il est hors de question que des recteurs en prennent prétexte pour réduire l'offre de formation. Le SNES-FSU exige :

- le retour à la hiérarchisation des vœux pour l'accès au supérieur ;
- un calendrier permettant de réaliser les affectations en temps utile ;
- le respect du travail réalisé par les équipes pédagogiques sur les dossiers de candidature.

À LA CAPN COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le SNES lors de l'élection à la commission administrative paritaire nationale (CAPN) et pour la FSU pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- des élu·e·s travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- un syndicat attaché à l'unité et la cohérence du second degré, fortement implanté dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- une fédération active dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour la CAPN votez :

Pour les CT
votez :

snés
fsu

U.
F.S.U.

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN